

Club des petits déjeuners du Canada

États financiers au 30 juin 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 15
Annexes	16



Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de
Club des petits déjeuners du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Club des petits déjeuners du Canada (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019 et les états des résultats et actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de particuliers provenant de dons, de la campagne annuelle de financement et des produits des contributions parentales dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports et de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons et de la campagne annuelle de financement ainsi que des produits des contributions parentales, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 30 juin 2019 et 2018 et de l'actif net aux 1^{er} juillet 2018 et 2017 et aux 30 juin 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2018, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces

risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chalet Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 25 septembre 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119564

Club des petits déjeuners du Canada

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Apports		
Dons et campagne annuelle de financement (note 4)	12 647 512	12 920 230
Dons de biens et de services (notes 3 et 4)	3 563 813	3 067 812
Subventions gouvernementales (note 4)	1 845 188	809 262
Contributions parentales	438 925	438 697
Produits d'intérêts	158 927	67 790
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	28 157	28 823
Autres produits	6 540	10 846
	<u>18 689 062</u>	<u>17 343 460</u>
Charges		
Allocations	4 394 307	3 962 076
Salaires	4 876 574	4 480 695
Petit équipement	86 745	74 318
Achat de nourriture et frais d'approvisionnement	1 893 516	1 356 209
Entretien et réparations	52 183	34 690
Publicité, promotion et communications	496 767	1 180 212
Fournitures et frais de bureau	92 877	78 113
Télécommunications	158 126	136 152
Charges locatives	323 876	299 881
Assurances	17 156	16 922
Chauffage et énergie	10 815	25 978
Honoraires professionnels	140 074	112 105
Sous-traitants	477 505	202 692
Intérêts et frais bancaires	45 129	29 059
Frais de déplacement et de représentation	302 950	369 550
Amortissement des immobilisations corporelles	178 514	146 900
Amortissement des actifs incorporels	25 149	24 552
Frais des technologies de l'information	84 336	85 540
Formation et recrutement	80 644	22 628
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(1 303)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	14 003	9 294
Perte sur la radiation d'actifs incorporels		88 548
Frais de surveillance d'écoles	851 533	865 460
Dons de produits de consommation alimentaires et d'équipement – écoles	3 273 300	2 830 569
Autres charges	9 955	71 511
	<u>17 886 034</u>	<u>16 502 351</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	803 028	841 109
Actif net au début	<u>5 932 415</u>	<u>5 091 306</u>
Actif net à la fin	<u><u>6 735 443</u></u>	<u><u>5 932 415</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Club des petits déjeuners du Canada

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	803 028	841 109
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	178 514	146 900
Amortissement des actifs incorporels	25 149	24 552
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(28 157)	(28 823)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(1 303)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	14 003	9 294
Perte sur la radiation d'actifs incorporels		88 548
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	<u>8 626 016</u>	<u>1 170 239</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>9 618 553</u>	<u>2 250 516</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(178 345)	(94 134)
Cession d'immobilisations corporelles	(120 024)	3 550
Acquisition d'actifs incorporels		(103 524)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(298 369)</u>	<u>(194 108)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	9 320 184	2 056 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>7 499 633</u>	<u>5 443 225</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>16 819 817</u></u>	<u><u>7 499 633</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	8 373 303	1 497 633
Dépôts à terme	<u>8 446 514</u>	<u>6 002 000</u>
	<u><u>16 819 817</u></u>	<u><u>7 499 633</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Club des petits déjeuners du Canada

Situation financière

au 30 juin 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 819 817	7 499 633
Apports à recevoir et autres créances (note 6)	365 004	193 151
Stock	295 114	144 747
Frais payés d'avance	<u>117 988</u>	<u>119 836</u>
	17 597 923	7 957 367
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 7)	822 386	836 558
Actifs incorporels (note 8)	<u>160 997</u>	<u>66 122</u>
	<u>18 581 306</u>	<u>8 860 047</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	597 555	487 177
Autres apports reportés (note 11)	11 123 236	2 285 101
Produits reportés	<u>11 925</u>	<u>14 050</u>
	11 732 716	2 786 328
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	<u>113 147</u>	<u>141 304</u>
	11 845 863	2 927 632
ACTIF NET		
Non affecté	<u>6 735 443</u>	<u>5 932 415</u>
	<u>18 581 306</u>	<u>8 860 047</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, a comme mission de mobiliser les Canadiens pour donner aux enfants vivant dans la pauvreté des chances égales de réussite en soutenant les programmes de nutrition des écoles de la communauté. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de don et les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur marchande, qui correspond à leur valeur potentielle de revente à la date du don.

Produits des contributions parentales

Les produits des contributions parentales sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu et qu'elles sont reçues.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Stock

Le stock de produits de consommation alimentaires et non alimentaires est comptabilisé au plus faible du coût et de la valeur de remplacement. Pour le stock reçu sous forme de don, le coût est déterminé à la juste valeur du bien reçu au moment du don.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier	Linéaire	10 %
Équipement informatique	Linéaire	33,33 %
Logiciels	Linéaire	33,33 %
Site Internet	Linéaire	33,33 %
Améliorations locatives	Linéaire	10 %
Équipement – écoles	Linéaire	10 %
Équipement – entrepôt	Dégressif	20 %
Équipement – télécommunications	Dégressif	30 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

L'organisme offre un régime de retraite à cotisations définies. La charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés. La date d'entrée en vigueur du régime est le 1^{er} janvier 2010 pour les employés du Québec et le 1^{er} juillet 2013 pour les employés de l'extérieur du Québec.

Les employés deviennent admissibles au régime lorsqu'ils ont rempli l'une des conditions suivantes :

- 1) Ils ont atteint 35 % du maximum des gains admissibles en vertu du Régime de rentes du Québec au cours de l'année précédente;
- 2) Ils ont travaillé 700 heures au cours de l'année précédente.

La cotisation des employés varie entre 1 % et 3 % de leur salaire brut selon l'ancienneté et la cotisation patronale est égale à la cotisation des employés.

Total des paiements en espèces

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2019, qui est constitué des cotisations au régime de retraite à cotisations définies, s'élève à 91 821 \$ (86 341 \$ en 2018).

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Apports sous forme de fournitures et de services

L'organisme a reçu des apports importants sous forme de fournitures et de services concernant ses événements spéciaux et ses activités. Les éléments suivants de l'état des résultats sont composés d'apports sous forme de fournitures et de services évalués à la juste valeur marchande :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Dons de produits de consommation alimentaires	3 336 188	2 892 444
Dons de fournitures	126 824	59 711
Dons de services	100 801	96 829
Autres		18 828
	<u>3 563 813</u>	<u>3 067 812</u>

4 - APPORTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Dons et campagne annuelle de financement		
Particuliers	5 316 232	4 852 415
Entreprises	5 266 783	6 803 676
Fondations	2 064 497	1 264 139
	<u>12 647 512</u>	<u>12 920 230</u>
Dons de biens et de services		
Entreprises	3 272 343	2 956 861
Fondations	291 470	110 951
	<u>3 563 813</u>	<u>3 067 812</u>
Subventions gouvernementales		
Gouvernement provincial	950 691	
Ville de Montréal	273 510	297 308
Santé Canada	293 340	250 000
RRSSS du Nunavik	327 647	261 954
	<u>1 845 188</u>	<u>809 262</u>

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	(171 853)	124 780
Stock	(150 367)	14 370
Frais payés d'avance	1 848	25 989
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	110 378	46 056
Autres apports reportés	8 838 135	944 994
Produits reportés	(2 125)	14 050
	<u>8 626 016</u>	<u>1 170 239</u>

6 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Subvention gouvernementale à recevoir	151 519	
Autres apports à recevoir	72 856	76 195
Taxes de vente à recevoir	138 222	109 505
Autres	2 407	7 451
	<u>365 004</u>	<u>193 151</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	118 881	65 955	52 926	70 409
Équipement informatique	346 877	166 550	180 327	56 227
Améliorations locatives	551 465	267 811	283 654	338 295
Équipement – écoles	514 131	287 313	226 818	281 945
Équipement – entrepôt	46 752	36 380	10 372	16 052
Équipement – télécommunications	71 569	61 180	10 389	15 730
Œuvre d'art	57 900		57 900	57 900
	<u>1 707 575</u>	<u>885 189</u>	<u>822 386</u>	<u>836 558</u>

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

8 - ACTIFS INCORPORELS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2019	2018
			Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Actifs incorporels amortissables				
Logiciels	363 401	248 371	115 030	53 309
Site Internet	106 195	60 228	45 967	12 813
	469 596	308 599	160 997	66 122

9 - OUVERTURE DE CRÉDIT

L'organisme possède une ouverture de crédit autorisée de 80 000 \$ sur des cartes de crédit. Au 30 juin 2019, un montant de 22 798 \$ était utilisé (34 921 \$ au 30 juin 2018).

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	275 211	190 634
Salaires et vacances à payer	287 816	266 801
Retenues à la source à payer	34 528	29 742
	597 555	487 177

Les sommes à remettre à l'État totalisent 30 625 \$ au 30 juin 2019 (26 631 \$ au 30 juin 2018).

11 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

	2019	2018
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Solde au début	2 285 101	1 340 107
Montant constaté aux résultats	(1 281 018)	(1 474 458)
Montant encaissé pour le prochain exercice	10 119 153	2 419 452
Solde à la fin	11 123 236	2 285 101

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Améliorations locatives	261 237	261 237
Amortissement cumulé	<u>(150 473)</u>	<u>(122 777)</u>
Solde à la fin	<u>110 764</u>	<u>138 460</u>
Mobilier	4 607	4 607
Amortissement cumulé	<u>(2 224)</u>	<u>(1 763)</u>
Solde à la fin	<u>2 383</u>	<u>2 844</u>
	<u>113 147</u>	<u>141 304</u>

13 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

14 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme de 791 648 \$ pour des locaux, du matériel et du soutien informatique.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

14 - ENGAGEMENTS (suite)

Les contrats pour les locaux échoient à différentes dates entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2023. Les contrats pour le matériel et le soutien informatique échoient à différentes dates entre le 15 avril 2020 et le 30 octobre 2024.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 281 255 \$ en 2020, à 193 420 \$ en 2021, à 160 760 \$ en 2022, à 146 391 \$ en 2023 et à 7 857 \$ en 2024.

L'organisme s'est engagé à verser des dons à plusieurs écoles partout au Canada pour l'ouverture et le développement de clubs des petits déjeuners au cours du prochain exercice. Les dons financiers (allocations) ainsi que les dons en équipement et en produits de consommation alimentaires (évalués à la juste valeur marchande en vertu de ces ententes) se détaillent comme suit :

	<u>\$</u>
Dons financiers (allocations)	3 524 065
Dons en équipement et en produits de consommation alimentaires	2 691 456

Club des petits déjeuners du Canada

Annexes

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

(non audité)

	ANNEXE A	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
SALAIRES		
Administration	245 256	206 189
Développement	1 223 492	1 245 677
Communications	784 585	605 540
Programmes	2 334 022	2 124 777
Entrepôt	289 219	298 512
	<u>4 876 574</u>	<u>4 480 695</u>
	ANNEXE B	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
SOUS-TRAITANTS		
Consultation – communications	69 141	29 619
Consultation – informatique et soutien technique	143 231	51 338
Traduction, édition et graphisme	26 471	17 884
Autres	238 662	103 851
	<u>477 505</u>	<u>202 692</u>